



Séminaire

Réforme de la taxe professionnelle et nouveau système fiscal local :
Comment préparer son budget en cette période d'instabilité fiscale ?

Salon Demos - 20 rue de l'Arcade Paris 8e
Jeudi 30 septembre 2010 de 13h30 à 18h00

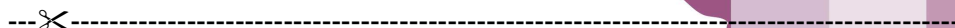
Modalités :

- ❶ Renvoyer ce bulletin d'inscription dûment rempli sans tarder (nombre de places limité).
A réception de votre bulletin d'inscription, votre place est réservée
- ❷ Prévenir votre collectivité de votre inscription
- ❸ Nous envoyons à votre collectivité une convention de formation

Frais d'inscription :

Elus, agents territoriaux, collaborateurs de cabinet : 350 € net facturés directement à votre collectivité.
Le règlement s'effectue par mandat administratif.

Ce séminaire rentre dans le cadre du droit à la formation des élus locaux (loi n°92-108, art. 2123-12 du CGCT) et des agents territoriaux. France Action Locale satisfait aux prescriptions de la loi du 12 juillet 1972 pour la formation des agents et des collaborateurs de cabinet et est agréée par le ministère de l'intérieur pour la formation des élus locaux en application de la loi du 3 février 1992.



FICHE D'INSCRIPTION

Je demande mon inscription au séminaire « Comment préparer son budget en cette période d'instabilité fiscale ? » qui se tiendra à Paris 8e, le jeudi 30 septembre 2010

Nom : Prénom :

Tel. : Fax : e-mail :

Mandat / Fonction :

Collectivité où sera adressée la convention et facture :

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville

Fait à Le, Signature

Vous recevrez en retour une confirmation de votre inscription et les détails pratiques pour vous rendre à cette rencontre

Coupon à envoyer à :

France Action Locale- Groupe Demos - 20 rue de l'Arcade 75008 Paris
formation@inform-elu.com - fax : 01 44 94 14 44

Jeudi 30 septembre 2010
13h00-18h00

Salon Demos - 20 rue de l'Arcade Paris 8e



Séminaire

Réforme de la taxe professionnelle
et nouveau système fiscal local :

Comment préparer son budget en
cette période d'instabilité fiscale ?

La réforme des dotations et de la taxe professionnelle (TP) vont impacter à court et moyen terme le paysage financier local dans un contexte où les contraintes budgétaires deviennent plus fortes.

Les obligations financières qui pèsent sur les collectivités nécessitent que les décideurs locaux puissent connaître les modalités envisagées pour remplacer le dispositif de la taxe professionnelle et les nouveaux mécanismes d'imposition des entreprises.

Avant la Loi de finances pour 2011, ce séminaire permettra d'aider les acteurs territoriaux à anticiper les conséquences des nouvelles mesures qui seront prises à l'automne prochain, afin de préparer les budgets 2011 en connaissance de cause.

france action locale
inform-elu.com



GROUP
demos

Programme

Les élus locaux et fonctionnaires territoriaux en charge des finances sont les garants de la mise en œuvre des projets territoriaux **au travers la mise en œuvre du budget local.**

Le financement des orientations budgétaires s'appuie largement sur la ressource fiscale.

La suppression de la taxe professionnelle et la mise en œuvre de la Contribution Economique Territoriale laissent à ce jour des incertitudes liées au périmètre du nouveau dispositif, son volume potentiel et son équité.

Il est donc indispensable de disposer d'un maximum d'informations sur le dispositif fiscal à venir afin de faire avancer les projets de la mandature au regard des possibilités de financement.

Face à la réforme majeure de la fiscalité locale, notre séminaire a pour ambition d'offrir des réponses précises aux questions auxquelles vous pouvez être confronté à quelques mois du mi-mandat.

Les élus locaux, maires, adjoints aux finances, conseillers généraux, DGS, agents territoriaux en charge des finances, ... bénéficieront ainsi d'un séminaire d'(in)formation pratique et concret sur ce thème stratégique pour l'avenir de nos collectivités territoriales.

Renseignements – Inscription :

France Action Locale - Groupe Demos
20 rue de l'Arcade 75008 Paris
Tel : 01 44 94 87 88 www.inform-elu.com

▶ **13H30-13H45** : Accueil des participants- Café d'accueil

▶ **13H45-14H45** : **Présentation de la réforme du système fiscal local actuelle :**

- La suppression de la Taxe Professionnelle
- La spécialisation partielle des impôts locaux et réallocation des ressources fiscales et de ses leviers entre catégories de collectivités locales

▶ **14H45-16H00** : **Impact et organisation du nouveau système fiscal local dans nos territoires**

- Les nouveaux mécanismes d'imposition des entreprises : La Cotisation Economique Territoriale (CET)
- Les modalités de calcul des compensations et garanties individuelles des collectivités territoriales
- Le dispositif de péréquation : la recherche de l'équilibre

▶ **16H00-16H15** : Pause

▶ **16H15-17h45** : **Comment préparer son budget et planifier à moyen terme ses projets d'investissement ?**

- Simulation à long terme des dynamiques comparées des ressources
- Echanges de bonnes pratiques

▶ **18h00** : Cocktail

INTERVENANTS :

- . **Patrick Subrémon**, préfet, membre de la mission IGA/IGF en charge de préparer le rapport du Gouvernement au Parlement sur la réforme de la Taxe Professionnelle
- . **Jean-Charles Manrique**, directeur général des services du Conseil Général de la Manche
- . **Stanislas Boutmy**, directeur général de Public Evaluation System

Le séminaire sera animé par **Sylvestre Perrault**, Demos - France Action Locale

